

Destinataires :

Membres du Comité Directeur
Présidents de Ligues et de Comités Départementaux
Responsables Arbitres de Ligues
Cadres Techniques régionaux et fédéraux
Présidents de Clubs
Personnel Fédération Française de Tir à l'Arc

 **Date de diffusion :** 16 mai 2007

En référence à la décision du Bureau Directeur (Circulaire d'Information n° 387) et à la demande du CNOSF (suite à la procédure de conciliation en date du 15 mai 2007), il est décidé de modifier **à titre exceptionnel, pour l'année 2007**, pour **application immédiate** le règlement du circuit de D2. Le présent règlement **concerne le Groupe 2** des équipes hommes engagées et a pour but de permettre au Club de Fontainebleau Avon d'évoluer en D2, ce qui a pour effet de porter le Groupe 2 à 9 équipes.

Il convient en conséquence d'amender dans les paragraphes concernés, **pour l'année 2007 :**

- le Manuel de l'Arbitre (Chapitre II-2 Tir sur Cibles – Règlements Français – Article C.3.2)
- le Guide « Filière sportive – Les championnats de France par équipes de clubs 2007 »

A l'issue du tir de qualification on obtient la configuration suivante :

Poule 1 (4 équipes)	Poule 2 (5 équipes)
1 ^{er} des qualifications	2 ^{ème} des qualifications
4 ^{ème}	3 ^{ème}
5 ^{ème}	6 ^{ème}
8 ^{ème}	7 ^{ème}
	9 ^{ème}

Pas de changement de règlement pour l'attribution de points sur les matchs de poule ainsi que sur les qualifications (seul les 4 premières équipes marquent 1 point).

Dans la poule 1

Pas de changement de règlement. Chaque équipe rencontre les 3 autres équipes de sa poule (3 matches).

Dans la poule 2

Chaque équipe doit rencontrer les 4 autres équipes de la poule. (4 matchs de poules). 5 phases de tir. 40 minutes de plus à prévoir lors de ces matchs de poules.

Le 1 ^{er} de la poule contre le 5 ^{ème}	le 2 ^{ème} contre le 4 ^{ème}	le 3 ^{ème} ne tire pas
Le 2 ^{ème} de la poule contre le 4 ^{ème}	le 3 ^{ème} contre le 2 ^{ème}	le 5 ^{ème} ne tire pas
Le 1 ^{er} de la poule contre le 3 ^{ème}	le 4 ^{ème} contre le 5 ^{ème}	le 2 ^{ème} ne tire pas
Le 1 ^{er} de la poule contre le 2 ^{ème}	le 3 ^{ème} contre le 5 ^{ème}	le 4 ^{ème} ne tire pas
Le 3 ^{ème} de la poule contre le 4 ^{ème}	le 5 ^{ème} contre le 2 ^{ème}	le 1 ^{er} ne tire pas

Le règlement en cas d'égalité sur un match reste le même, ainsi que celui du classement final de la poule.

A l'issue de cette épreuve, les deux poules sont classées comme suit :

Poule 1	Poule 2	
1 ^{ère}	1 ^{ère}	Match pour la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} place
2 ^{ème}	2 ^{ème}	Match pour la 3 ^{ème} et 4 ^{ème} place
3 ^{ème}	3 ^{ème}	Match pour la 5 ^{ème} et 6 ^{ème} place
4 ^{ème}	4 ^{ème}	Match pour la 7 ^{ème} et 8 ^{ème} place
	5 ^{ème}	Classé 9 ^{ème}

Le club classé 5^{ème} de la poule 2 sera classé 9^{ème} de cette épreuve de D2.

Un duel de classement entre les clubs classés du même rang dans chaque poule sera effectué pour déterminer le classement final de cette épreuve de D2.

Attribution des points du 1^{er} au 9^{ème}

A l'issue de chaque manche de D2, les équipes reçoivent des points en fonction de leur classement :

1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	5^{ème}	6^{ème}	7^{ème}	8^{ème}	9^{ème}
20	16	12	9	6	4	2	1	0

Classement final

En cas d'égalité du nombre de points entre les équipes, le départage se fait ainsi jusqu'à suppression de l'égalité :

1. le score cumulé de tous les scores réalisés durant les phases de qualification des 3 manches de D2 ;
Les autres points restent inchangés.

Accession et descente

Les 2 derniers clubs, classés 8^{ème} et 9^{ème} descendront en DR la saison suivante.

Les 4 premiers clubs seront retenus pour participer à la finale des D2.